

# Le château de Rosey témoin de l'histoire transfrontalière

Au pied du Salève, la bâtisse moyenâgeuse des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles, qui domine la plaine de l'Arve, non inscrite au titre des monuments historiques, conserve encore aux angles trois des quatre tours d'origine en poivrières qui ceintureraient un quadrilatère de 28 m sur 21 m et possède des portes en ogive, une grande salle ainsi que des caves voûtées où, en 1857, le physicien Daniel Colladon a expérimenté une perforatrice à air comprimé utilisée par Sommeiller lors du percement du tunnel du Mont-Cenis.

Le château, construit dans un but défensif, a appartenu aux chevaliers d'Étrembières, vassaux du comte de Genève en perpétuel conflit avec le comte de Savoie, puis aux sires de Compey, en 1328. Marin Montchenu en est devenu propriétaire en 1539. Son ami, François Prosper, seigneur de Lullin, lui succédant, inféodé en 1559. Du-

rant ces deux siècles, le château connaîtra de nombreux conflits liés à l'extension de la Maison de Savoie et à la Réforme qui chassa l'évêque de Genève, en 1533, réfugié à Annecy, avec intervention des Français, 20 ans en Savoie, et des Bernois.

En 1589, les Genevois ont envahi leurs voisins et pillé le château, suite à une guerre menée par le duc Charles-Emmanuel 1<sup>er</sup> et qui vit Henri IV occuper la Savoie laquelle par le traité de Lyon, dut céder à la France la Bresse, le Bugey, le pays de Gex et le Valromey. Le désir persistant du duc de reconquérir au catholicisme la Genève de Calvin, dite la "Rome protestante", amena l'échec de ses 300 mercenaires en partie espagnols venus de Bonne et regroupés aux châteaux d'Étrembières et de Châtillon, lors de l'Escalade, dans la nuit des 11-12 décembre 1602, ce qui conforta l'indépendance de la République scellée



par le traité de Saint-Julien, le 21 juillet 1603. Le château de Rosey, devenu propriété de Clémence de Genève sans enfant fut légué par elle, en 1606, aux Hospices civils d'Annecy qui se

devaient d'entretenir cinq habitants d'Étrembières et de veiller à leurs études. Les fossés du château furent comblés et la 4<sup>e</sup> tour démolie pour utiliser ses pierres pour construire, à Carouge,

la résidence du comte de La Fléchère. Pendant 300 ans, des fermiers ont maintenu en état le bâtiment et entretenu le domaine des Hospices civils (cultures variées, vigne), quels que soit le régime et le statut de la région (royaume de Piémont-Sardaigne, Révolution et Empires, Annexion de 1860 et République).

Ce fut le cas de la famille Hyvert, maraîchers au début de XX<sup>e</sup> siècle, puis de Louis et Hélène Sublet, éleveurs dans les années trente, comme leur fils Bernard, au grand-père 24 ans

conseiller municipal et au père 18 ans, lui-même élu, dès 1983, et maire adjoint en 1998-2001, marié à Jacqueline, responsable cantonale de la FDSEA, et parents de Baptiste, Vincent et Guillaume, très motivés par la ferme. Le château a été acheté, en 1989, un Gaec créé, en 1992-1993, le matériel agricole mis en CUMA, 60 ha loués aux Descombes pour y cultiver du maïs et du foin, aux Îles. Le troupeau de 65 vaches laitières montbéliardes et holstein dispose d'une étable moderne, depuis 2006, agréée par les Monuments historiques car ne déparant pas le style du château aux toits restaurés ! Les bêtes de 500 à 700 kg produisent 700 000 litres de lait par an vendus aux Laiteries réunies, la traite étant conservée deux jours au plus dans un tank de 6 000 litres en passant de 37°C à 3,4 °C. Des veaux sont engraisés à Collonges-Fort l'Écluse, mais on garde des génisses.

Une journée porte ouverte de la ferme (étable, écurie, fenil, porcherie, garages) a eu lieu avec succès, en août 2008, et fait connaître la vie et le travail des derniers agriculteurs de la commune. L'idée d'un gîte, faute de moyens vu les travaux nécessaires, n'a pu être retenue mais habiter le Rosey ce n'est pas toujours la vie de château ! **J.-M.H.**